PROCEDURE POUR LE PRET D'UN VEHICULE UTILITAIRE (BALMA) 2021

La Ligue met gratuitement à la disposition des organisateurs, un véhicule utilitaire, pour les épreuves inscrites uniquement au Calendrier régional et national.

1 / Réservation du véhicule

La fiche de prêt du véhicule téléchargeable sur le site de la Ligue, sera renseignée et transmise par mail à la Ligue Régional de Triathlon Occitanie **deux mois à l'avance maximum.**

La réservation de ce véhicule, se fera sur demande préalable et sera accordée de façon prioritaire aux manifestations bénéficiant d'un label ligue et aux épreuves de l'ex région midi pyrénnées (l'antenne de Sète bénéficiant déjà d'un véhicule) dans la limite de sa disponibilité. En cas de demande multiple sur une même date, la ligue se réserve le droit d'examiner les demandes pour donner ou non l'accord de prêt du véhicule.
La décision devra intervenir au plus tard, un mois avant la date de la manifestation et ainsi laisser le temps à l'organisateur qui se voit refuser le prêt, de prévoir une solution.

Le véhicule prêté par la ligue ne sera en aucun cas utilisé pour un usage différent que le transport du matériel du lieu de retrait au lieu de l'épreuve.

En cas de sinistre, la Ligue fera jouer l'assurance, que si ce dernier est supposé plus coûteux que le montant du chèque de caution,

Après vérification et validation, la fiche de prêt du véhicule, sera retransmise à l'organisateur.

2 / Retrait du véhicule

Il appartient à l'organisateur de prendre attache avec la Ligue Régionale de Triathlon Occitanie, *pour lui* ***indiquer*** *ou* ***confirmer*** le **jour** et **l'heure** de perception du véhicule à Balma.

Adresse : Ligue régionale de Triathlon Occitanie (Antenne de Balma)
CROS - 7, rue André Citroën - 31130 BALMA
Contacts: ***Mathias FRANTZ***
Tel: ***06.85.96.86.26***
m.frantz@triathlonoccitanie.com

Dans la mesure du possible, il lui appartiendra de la même façon ***d'indiquer ou confirmer*** le **jour** et **l'heure** de la restitution du véhicule (dans les **2 jours ouvrables** qui suivront son épreuve).
" Aucun retrait du véhicule s'effectuera le samedi, Dimanche, jour férié"

Retrait du véhicule

Le jour prévu du rendez-vous, l'organisateur se rendra à l'antenne de BALMA où, un chargé du matériel Ligue l'accueillera pour l'état des lieux et la remise du véhicule.
Une fiche d'état des lieux du véhicule sera remplie et signée conjointement.

Le véhicule sera mis à disposition avec le plein de carburant ainsi que les documents afférents à la circulation (*Carte grise - attestation d'assurance* et *constat amiable*)

- L'organisateur sera impérativement muni des documents suivants sous peine de se voir refuser le prêt du véhicule :

  - Copie de la fiche de prêt validée.
  - Chèque de caution de **2000€** à l'ordre de la Ligue Régionale de Triathlon Occitanie
  - Photocopie du permis de conduire du ou des conducteur (s)

Le chèque de caution de **2000€**, est exclusivement attaché au prêt du véhicule et n'exclut pas celui lié au prêt de matériel transmis par courrier à l'antenne de Sète.

Restitution du véhicule

" Aucune restitution du véhicule s'effectuera le samedi, Dimanche, jour férié"

L'organisateur s'engage à rendre le véhicule avec le plein de carburant.

Un état des lieux sera réalisé par la ligue en présence de l'organisateur à la restitution du véhicule, ce dernier devra avertir immédiatement le chargé du matériel Ligue présent, des incidents ou autres…

Précisions :

- Après la restitution du véhicule, le chèque de caution sera détruit ou renvoyé à l'organisateur, après accord.
- Le chèque de caution sera conservé et cela jusqu'à l'évaluation (par devis) de la remise en état du véhicule (Nettoyage, réparations …..)

Choix donnés à l'organisateur :

1. Paiement de la facture de la remise en état du véhicule, suivi de la destruction du chèque de caution.
2. Le chèque de caution de **2000€** sera encaissé et la Ligue adressera un chèque à l'organisateur soit déduit du montant de la remise en état du véhicule.